



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

| Conseil supérieur
des programmes

Français et culture antique

Enseignement facultatif, classe de sixième

Mars 2021

Sommaire

Préambule	3
Axe lexical	4
■ Objet d'étude n°1 : les racines grecques et latines, et les affixes grecs et latins au service de la maîtrise du français.....	4
■ Objet d'étude n°2 : les racines grecques et latines au service de tous les enseignements.....	6
Axe grammatical	8
■ Objet d'étude n°1 : le latin pour mieux maîtriser l'orthographe grammaticale.....	8
■ Objet d'étude n°2 : le latin pour comprendre le principe des chaînes d'accord	9
■ Objet d'étude n°3 : le latin pour comprendre la structure et le fonctionnement de la phrase	9
Axe littéraire et culturel	10
■ Objet d'étude n°1 : Naissance et renaissance du monde	11
■ Objet d'étude n°2 : Guerre et paix entre dieux et mortels.....	11
■ Objet d'étude n°3 : La mythologie gréco-latine dans l'art de la Renaissance à nos jours.....	11
Repères pour l'enseignement et pour l'évaluation	12

Préambule

L'enseignement facultatif de Français et culture antique (FCA) procure aux élèves qui le choisissent des outils historiques et linguistiques pour aborder de manière plus réfléchie la formation et la structure du français, tout en leur offrant des éléments de culture et de civilisation antiques. Il ne consiste pas en l'introduction précoce d'un enseignement des langues anciennes. Toutefois, il fait prendre conscience aux élèves que le latin, omniprésent en français – à hauteur de 80% du lexique –, montre souvent la voie vers notre langue et de nombreuses autres, dans les domaines de la morphologie, de la syntaxe et du vocabulaire. Cet enseignement entend, en développant une perspective originale et attrayante, répondre à des besoins linguistiques et culturels des élèves qui souhaitent renforcer et enrichir leur connaissance et leur usage de la langue française.

Cet enseignement facultatif s'inscrit dans la continuité de l'enseignement du français dispensé au cycle 3 et prépare celui du cycle 4. Il vise, par le relais du latin, du grec et des cultures antiques, entendus comme matrices structurales de la langue et de la culture françaises, à assurer la maîtrise et l'enrichissement du lexique, la consolidation des acquis grammaticaux et orthographiques, et le développement de la culture. Il incite les élèves à poursuivre leur initiation à l'espace de pensée antique en suivant, à partir de la classe de cinquième, l'enseignement facultatif de Langues et Cultures de l'Antiquité.

- **La maîtrise et l'enrichissement du lexique**

La mise en évidence des racines grecques et latines, et des éléments qui les modifient (affixes), des familles sémantiques, des dérivations, des spécialisations et des parentés inter-linguistiques renforce la maîtrise du lexique et participe à son enrichissement. En mettant l'accent sur la compréhension de mots clefs utilisés au collège et en développant la reconnaissance des liens étymologiques et la curiosité lexicale, l'enseignement de Français et culture antique favorise une exploration du lexique français ouverte sur les autres langues européennes et éclaire ainsi les liens étroits qui unissent, dans cet espace culturel, les mots et les idées.

- **La consolidation des acquis grammaticaux et orthographiques**

La maîtrise de l'orthographe grammaticale, l'identification des fonctions nécessaires à la compréhension des phrases et le repérage des grands groupes autour du verbe sont les principaux objectifs de cet enseignement. Par le recours au latin, envisagé comme laboratoire de composition et de décomposition des phrases et des groupes de mots, la logique et la structure des énoncés en français peuvent être mieux objectivées.

- **Le développement de la culture**

L'enrichissement culturel prend appui sur les grands modèles de l'Antiquité, les mythes cosmogoniques, les relations entre dieux et mortels et la présence continue de la mythologie gréco-latine dans l'art de la Renaissance à nos jours. Dans ce cadre élargi, l'enseignement facultatif de Français et culture antique invite l'élève à aborder des croyances et des discours religieux de manière distanciée, en les replaçant dans leurs contextes et leur histoire. L'Antiquité offre ainsi une médiation pour conduire des questionnements essentiels à la formation de la personne et du citoyen, et pour aiguïser la conscience humaniste.

Ces trois axes doivent être étudiés préférentiellement de manière croisée, par exemple, lors de la lecture d'un texte, en étudiant son lexique dans la perspective tracée par l'axe littéraire et culturel, ou encore en liant l'étude d'un aspect de la langue française à la rédaction d'un écrit portant sur l'une des thématiques culturelles proposées. Le plaisir de la lecture et de la découverte est au cœur de la démarche du professeur et de l'apprentissage par l'élève. Celui-ci se fait volontiers enquêteur quand il recherche, de manière ludique, le sens des mots et s'interroge sur les origines des

cultures qui sont le fruit de multiples influences, notamment au sein du bassin méditerranéen. Il s'ouvre aussi, au travers d'un choix de textes et de supports documentaires ou iconographiques appropriés, à d'autres cultures.

L'enseignement facultatif de Français et culture antique répond aux particularités de la classe de sixième, à la fois dernière année du cycle 3 et première année du collège : il contribue au renforcement des savoirs et des savoir-faire acquis tout au long du cycle 3, notamment dans le maniement de la langue française, et en affirme l'unité ; il aide à la progression méthodologique des collégiens dans leur travail personnel et dans le développement de leur autonomie ; il enrichit leur bagage culturel et littéraire en stimulant leur curiosité par les grands récits de l'Antiquité.

Cet enseignement est dispensé par des professeurs de Lettres classiques chaque fois que cela est possible, par des professeurs titulaires de la certification complémentaire en Langues et Cultures de l'Antiquité, et par des professeurs de Lettres modernes. En classe de sixième, il s'articule naturellement à l'enseignement de français mais aussi à tous les autres enseignements.

Axe lexical

L'enseignement facultatif de Français et culture antique introduit les élèves à une approche intelligible, progressive et méthodique du lexique. Au plaisir de la découverte de l'origine du français par l'observation des racines grecques et latines et de leurs affixes s'ajoute la conscience que les mots ont une histoire et voyagent à travers les siècles et les pays. Ainsi, l'exploration de la langue latine et sa mise en relation, peu à peu, avec d'autres langues, romanes, mais aussi germaniques, facilitent la mémorisation de mots français nouveaux tout en apportant une plus grande maîtrise du vocabulaire déjà acquis. Par ailleurs, la manipulation des racines et l'explicitation de la formation et de l'évolution des mots rendent l'élève plus autonome quand il aborde le lexique : il s'approprie progressivement une méthode et aborde avec confiance le vocabulaire inconnu, scientifique, technique, littéraire ou soutenu, qu'il réinvestit à l'oral et dans ses écrits. L'acquisition d'un lexique plus étendu rend l'élève sensible à la polysémie de certains mots et aux nuances dans l'expression. Elle facilite sa compréhension du langage scientifique et l'encourage à la pratique de la discussion. Débattre avec calme, dialoguer avec autrui, faire preuve de subtilité dans le jugement et dans le choix des mots sont autant d'aptitudes qu'il faut développer au collège pour trouver sa place en tant qu'élève et se former en tant que futur citoyen.

Les deux objets d'étude doivent être traités durant l'année scolaire ; les sous-ensembles qui les composent sont développés en fonction des besoins des élèves.

■ **Objet d'étude n°1 : les racines grecques et latines, et les affixes grecs et latins au service de la maîtrise du français**

- **Construire et enrichir son lexique**

La connaissance des racines grecques et latines et de leurs affixes est singulièrement utile pour la maîtrise du français qui, comme langue romane, tire du latin la majeure partie de son lexique, tandis que les mots savants sont, dans leur immense majorité, redevables au grec. Les racines grecques et latines donnent ainsi à l'élève l'occasion de se faire enquêteur du sens des mots et de mettre ces derniers en réseaux au sein de familles cohérentes, unies par un radical commun. Le substrat latin permet aussi d'appréhender la notion de doublets et de comprendre qu'un même mot latin

a pu donner en français deux mots distincts partageant un même élément sémantique. La connaissance de l'origine des mots incite en outre l'élève à regrouper, en un champ lexical homogène, des termes relevant d'étymologies différentes, mais qui se rapportent à une même notion. Aux racines, enfin, s'ajoutent les préfixes et les suffixes, eux aussi d'origines latine et grecque, et qui, par des jeux de substitution ou de permutation, permettent également à l'élève de déduire le sens d'un mot ou d'en créer de nouveaux.

À titre d'exemples, le recours aux langues anciennes permet d'aborder les points suivants :

- des préfixes issus du grec, par exemple : *a-* (athée) ; *ana-* (anachronisme) ; *anti-* (antibactérien) ; *allo-* (allophone) ; *anthropo-* (anthropologue) ; *auto-* (automate) ; *endo-* (endoscopie) ; *hypo-* (hypothermie) ; *hyper-* (hyperthermie) ; *méta-* (métaphysique) ; *péri-* (périphérie) ; *syn-* (synonyme) ;
- des préfixes issus du latin, par exemple : *ab-* (abstinence) ; *ad-* (addiction) ; *agri-, agr(o)-* (agriculture) ; *ambi-, ambo-* (ambivalence) ; *ante-* (antérieur) ; *aqua-* (aquatique) ; *bi-* (bipède) ; *in-* (inhabituel) ; *dé-* (désaccord) ; *pré-* (préhistoire) ; *con-* (constellation) ;
- des suffixes issus du grec, par exemple : *-agogie, -agogue* (pédagogie) ; *-algie* (lombalgie) ; *-archie, -arche* (monarchie) ; *-crate, -cratie* (démocratie) ; *-cycle* (bicyclette) ;
- des suffixes issus du latin, par exemple : *-cide* (génocide) ; *-cole* (agricole) ; *-fère* (conifère) ; *-forme* (multiforme) ;
- des mots populaires et mots savants : latin *manus* (main/manuel) ; latin *canis* (chien/canine) ;
- des doublets : latin *auscultare* (écouter/ausculter), latin *pensare* (peser/penser) ;
- des champs lexicaux composés de mots issus de racines différentes, grecque et latine (cheval / équitation / hippodrome, etc.).

Pour une meilleure maîtrise des outils nécessaires au repérage des indices antiques auxquels il est fait référence en classe et pour une compréhension plus assurée du lexique qui s'offre progressivement, il convient d'engager les élèves à assimiler certains préfixes et suffixes.

- **Comprendre les mots latins utilisés en français**

Nombreux sont les mots latins qui, passés tels quels dans la langue, font partie de l'usage quotidien du français. Leur connaissance et leur maîtrise participent de l'enrichissement et d'une meilleure appropriation du lexique chez l'élève qui peut alors en percevoir le sens et en faire usage. La permanence des racines des langues anciennes trouve aussi une place considérable et sans cesse renouvelée dans l'univers commercial où latin et grec, perçus comme des marqueurs de prestige et de pérennité, sont souvent sollicités. C'est encore aux sources du latin que l'informatique puise les mots qu'elle crée pour répondre à ses besoins. Apprendre à discerner les indices antiques de son environnement contribue ainsi à faire, progressivement, de l'élève un observateur avisé de la société.

À titre d'exemples, le recours aux langues anciennes permet d'aborder les points suivants :

- des mots latins passés en français : *agenda, alibi, a priori, bis, et cetera, ex aequo, gratis, grosso modo, lavabo, libido, maximum, memento, quiproquo, récépissé, recto, verso, ultimatum, vidéo, visa, etc.* ;
- des noms communs issus de noms propres grecs : *lycée, académie, aphrodisiaque* (Aphrodite), *Atlas ou Atlantique* (d'Atlas), *Boréal* (de Borée), *chimérique* (la Chimère), *dédale* (héros, père d'Icare), *éolienne* (Éole, dieu des vents), *méandre* (le fleuve Méandre), *marathon* (un lieu), *musée* (temple des Muses), *panique* (de Pan), *Phénix* (oiseau fabuleux), *titanesque* (de Titan, fils du Ciel et de la Terre), etc. ;
- des prénoms usuels venant du grec : *Achille, Agathe, Alexis, Alexandre, Amélie, Ariane, Baptiste, Barbara, Basile, Catherine, Chloé, Christian, Christine, Christophe, Cyrille, Daphné, Denis, Dorothee, Étienne, Eugène, Georges, Grégoire, Hector, Hélène, Irène, Jason, Jérôme, Léon, Lydie, Marguerite, Mélanie, Nicolas, Philippe, Sébastien, Sophie, Théodore, Ulysse, Zoé, etc.* ;

- des mots ayant été empruntés au grec par le français sans aucun changement de forme : par exemple, *larynx*, *pancréas*, *plasma*, *cosmos*, *diaspora*, *écho*, *halo*, *iris*, *héros*, *lynx*, *schéma*, *synopsis*, *tréma*, *choléra*, *eczéma*, *tétanos*, etc. ;
- des néologismes et extensions sémantiques de mots existants : *internaute*, *tablette*, *forum*, *vidéoludique*, *invisibiliser*, *antépisode*, *grossophobie*, *écolabéliser*, *vapoteuse*, *bispirituel*, etc. ;
- des mots courants du lexique de l'informatique : *icône*, *métadonnée*, *hypertexte*, *infographie*, etc. ;
- des noms de marque empruntés au latin : *volvo* (je roule), *audi* (écoute), *quies* (repos, calme), *quo vadis* (où vas-tu ?), *bifidus* (partagé en deux), *calor* (chaleur), *duralex*, *sinequanone*, etc.

- **Découvrir le substrat culturel grec et latin du lexique français**

La recherche de l'étymologie donne accès à une compréhension fine de mots ou de locutions issus des mondes antiques et à leur ancrage culturel. Ainsi, des noms communs se comprennent mieux en référence aux noms propres auxquels ils renvoient. De la même façon, certaines locutions ne s'entendent pleinement que par la connaissance de l'allusion mythologique qu'elles contiennent. La référence aux racines grecques et latines étoffe le bagage lexical et la culture générale de l'élève : elle permet de poser, dès l'entrée au collège, les premiers jalons pour la lecture et l'analyse des textes, littéraires ou documentaires.

À titre d'exemples, le recours aux langues anciennes permet d'aborder les points suivants :

- des antonomases issues de noms propres grecs et latins : *Apollon*, *égérie*, *mentor*, *muse*, *atlas*, *mécène*, *sosie*, etc. ;
- des locutions : *effectuer un travail de titan*, *tomber dans les bras de Morphée*, *avoir un talon d'Achille*, *être riche comme Crésus*, *jouer les Cassandra*, *sortir de la cuisse de Jupiter*, *ouvrir la boîte de Pandore*, *succomber au chant des Sirènes*, etc.

■ **Objet d'étude n°2 : les racines grecques et latines au service de tous les enseignements**

- **Faciliter la scolarité dès l'entrée au collège**

L'entrée en classe de sixième est une étape importante de la scolarité de l'élève, à un moment où l'écrit, et, avec lui, le lexique prennent une place déterminante. L'observation et la manipulation des racines grecques et latines jouent alors un rôle important en ce qu'elles aident l'élève à bien comprendre le sens des noms des disciplines et des enseignements, et, tout particulièrement, de ceux qu'il découvre à son entrée au collège. En outre, le recours aux racines des langues anciennes permet à l'élève de saisir le sens précis des termes employés pour désigner des activités menées en classe et des consignes qui, là encore, sont plus complexes à l'entrée au collège, à la fois d'un point de vue terminologique et méthodologique. La compréhension de ces racines aide donc l'élève à mieux percevoir ce qu'il apprend et à devenir ainsi plus autonome. De plus, des éléments lexicaux (affixes) ont la propriété de modifier le sens de la racine : les préfixes, placés avant, et les suffixes, placés après, permettent de saisir les modifications de sens qu'ils apportent. Le passage par les langues anciennes fournit enfin une assise supplémentaire aux élèves en difficulté pour lesquels la pratique de l'écrit constitue un obstacle préjudiciable à l'acquisition de tous les savoirs et savoir-faire.

À titre d'exemples, le recours aux langues anciennes permet d'aborder les points suivants :

- la polysémie du nom *orientation* (du latin *oriens* « l'est, le levant ») : « exposition par rapport à une position favorable », « capacité de se situer dans l'espace », « moyens mis en œuvre pour déterminer une voie dans le domaine scolaire ou professionnel » ;
- l'étude du sens d'une famille de mots à partir du latin *plicare* « tresser, enlacer, plier » : *expliquer, explicite, implicite*, etc. ;
- l'étude du sens de mots comme *commentaire, analyse, synthèse, débat, expérience*, etc., présents dans de nombreuses consignes scolaires et dont la bonne compréhension est un facteur réussite.

- **Appréhender le langage scientifique des enseignements du collège**

L'élève est conduit à mieux percevoir le sens du lexique scientifique propre à chaque champ disciplinaire et au sein duquel les racines grecques et latines occupent une place centrale. La connaissance des préfixes et des suffixes d'origine grecque et latine est particulièrement importante pour ce qui concerne le vocabulaire technique et scientifique. La découverte du sens d'une racine ou des affixes est ainsi l'occasion pour l'élève d'élucider le sens du lexique des enseignements qu'il suit : le vocabulaire devient la colonne vertébrale qui lui permet d'asseoir ses connaissances. Cette démarche est rendue encore plus nécessaire lorsqu'un mot n'a pas, d'un enseignement à l'autre, le même sens : c'est alors la connaissance du sens premier qui permet ensuite de mieux discerner les éventuelles variations sémantiques propres à certains champs disciplinaires.

À titre d'exemples, le recours aux langues anciennes permet d'aborder les points suivants :

- les préfixes formateurs tels que : *agri-agr(o)-* (champ) et *agronomie* ; *radio-* (rayon) et *radiologie* ; etc. ;
- les préfixes multiplicatifs grecs et latins formateurs des noms d'unités de mesure de grandeurs (*kilo, hecto, déca, déci, centi, milli*, etc.) ;
- les noms formés des suffixes tels que *-logue* et *-logie* (*biologie, chronologie, géologie, ornithologie, technologie*, etc.) ;
- les étymons grecs ou latins ayant servi à la formation d'un mot, tout particulièrement en zoologie, en botanique où des noms propres mythologiques ont été utilisés : par exemple, *Amathie* (papillon, crustacé ou polypier), nom d'une des Néréides (*Illiade*) ;
- le sens des mots *hypothèse, conjecture, démonstration*, qui sous-tendent toute activité mathématique, et de termes spécifiques comme *diagonale, hypoténuse, équilatéral*, etc. ;
- la polysémie de mots tels que *matière, produit, plan, règle*, etc. ;
- les lettres grecques, symboles universels, au service des sciences, notamment de la physique et des mathématiques : *alpha, α , bêta, β , pi, π* , etc. ;
- la nomenclature universelle, en latin, utilisée pour nommer des groupes d'êtres vivants : *Homo sapiens, Rosa canina, Canis lupus*, etc.

- **Créer des passerelles entre le latin et le grec et les langues vivantes étrangères et régionales**

L'observation et la manipulation des racines grecques et latines permettent à l'élève, au moment où, à l'entrée au collège, l'apprentissage des langues vivantes se densifie, d'opérer de fructueuses comparaisons avec les langues vivantes qui font (ou vont faire) l'objet d'un enseignement aux cycles 3 et 4, ou qu'il parle. La découverte des racines grecques et latines offre l'occasion de mettre en évidence les connexions lexicales, non seulement avec les langues romanes (espagnol, italien, portugais, roumain principalement), mais aussi avec les langues germaniques (anglais et allemand notamment). Cette perspective sensibilise l'élève à la notion de famille linguistique et développe sa capacité à passer d'une langue à l'autre, selon un processus qui accroît son aptitude à les manipuler simultanément. Cet apport, s'il vaut pour les langues vivantes étrangères, trouve aussi toute sa pertinence dans l'apprentissage des langues vivantes régionales qui, pour certaines (occitan-langue d'oc, corse), puisent aussi au latin, à des degrés divers, l'origine de leur vocabulaire.

À titre d'exemples, le recours aux langues anciennes permet d'aborder les points suivants :

- des noms communs : latin *verbum*, anglais *word*, allemand *Wort* ;
- des noms de nombre : grec *treis*, latin *tres*, espagnol *tres*, italien *tre*, anglais *three*, allemand *drei* ;
- des prépositions et préfixes : latin *sub* et préfixes français et anglais (*subalterne/subtitle*) ;
- des verbes : latin *computare*, français *compter*, anglais *computer* (nom).

Axe grammatical

L'axe grammatical de l'enseignement facultatif de Français et culture antique répond à deux objectifs. Pour le cycle 3, dont la classe de sixième est la dernière année, il se propose de faciliter la mémorisation, la manipulation et le réinvestissement des notions grammaticales inscrites au programme de français, grâce à l'observation du latin. Selon la même démarche, l'axe grammatical offre une première sensibilisation à des aspects du français qui, en prévision de leur traitement dans les classes de cinquième, quatrième, troisième, sont envisagés afin d'en favoriser l'acquisition ultérieure. Le programme de l'axe grammatical correspond donc à celui dévolu à l'étude de la langue dans les programmes de français des cycles 3 et 4. Toutefois, ces contenus notionnels n'ont pas à être traités dans leur intégralité : seuls sont abordés ceux qui peuvent, par le détour du latin, être mieux appréhendés et ceux qui répondent aux besoins des élèves.

Les trois objets d'étude doivent être traités durant l'année scolaire ; les sous-ensembles qui les composent sont développés selon les besoins des élèves.

■ Objet d'étude n°1 : le latin pour mieux maîtriser l'orthographe grammaticale

L'observation de la grammaire latine permet de remédier à des confusions orthographiques persistantes. Dans de très nombreux cas, la mise en relation de la forme française avec la forme latine correspondante ôte une part apparente d'arbitraire et éclaire une orthographe qui, une fois comprise, est mieux retenue. Ainsi, le recours au latin rend audibles des sons consonantiques muets en français. Le parallélisme établi entre la forme *ils aiment* et sa traduction latine *amant* (où toutes les consonnes se prononcent) fait entendre à l'élève la terminaison de troisième personne du pluriel *-nt* et contribue à éliminer la graphie fautive *ils *aimes*, où le pluriel attendu de la forme verbale est confondu avec le pluriel des noms. Le détour par le latin comme auxiliaire de l'apprentissage du français s'inscrit par ailleurs dans le parcours scolaire de l'élève qui, au sortir de l'école primaire, est familiarisé avec des modalités d'enseignement où l'oral est omniprésent. Le latin constitue donc un allié précieux pour la compréhension et pour l'acquisition de l'orthographe grammaticale ; il crée chez l'élève des réflexes dans un cadre nouveau.

À titre d'exemples, l'observation du latin permet d'éclairer les points suivants :

- des formes de l'indicatif présent des verbes du premier groupe (tu aimes/*amas*) ;
- des formes du verbe être (je suis/*sum* ; je fus/*fui*) ;
- des degrés de l'adjectif (meilleur/*melior*, pire/*peior*).

■ Objet d'étude n° 2 : le latin pour comprendre le principe des chaînes d'accord

L'observation de la grammaire latine aide aussi à comprendre les relations que les mots d'un même groupe syntaxique entretiennent entre eux. Elle rend perceptible à l'élève, notamment à l'oral, le principe des chaînes d'accord. Ainsi, la confrontation du français *le bon médecin/les bons médecins* avec le latin *bonus medicus/boni medici* permet de faire observer que les mots relevant d'un même groupe nominal entrent dans la même chaîne d'accord. La difficulté réside, en français, dans le fait que la marque -s de pluriel, muette, est seulement déductible, à l'oral, de l'emploi de l'article défini *les*. L'élève, mis en présence d'exemples latins choisis pour se superposer avec le français, suit ainsi une démarche qui le conduit, par une lecture à haute voix des mots latins, à prendre conscience qu'un mot est, dans un groupe syntaxique, le donneur d'accord et qu'il conditionne l'orthographe des autres mots qui dépendent de lui. Par un rapport direct à la langue et au sens, l'élève devient actif en découvrant les formes que prennent les mots dans une phrase selon leur fonction.

À titre d'exemples, l'observation du latin permet d'éclairer les points suivants :

- l'accord de l'adjectif épithète ;
- l'accord de l'adjectif attribut ;
- l'accord du sujet et du verbe (notamment lorsque le sujet est inversé).

■ Objet d'étude n° 3 : le latin pour comprendre la structure et le fonctionnement de la phrase

Au-delà du phénomène de l'accord, la comparaison avec le latin permet également d'appréhender le fonctionnement de la phrase française et son ordonnancement. L'observation de phrases latines élémentaires favorise chez l'élève la compréhension des relations de dépendance qui existent entre les groupes de mots et le sens qui en découle. Ainsi, la confrontation de phrases simples du type *Marcus est bonus medicus* « Marcus est un bon médecin » / *Marcus uidet bonum medicum* « Marcus voit un bon médecin » offre la possibilité, par l'observation des terminaisons casuelles du latin, d'établir une distinction entre l'attribut du sujet et le complément d'objet direct. Si d'autres pratiques sont envisageables, le recours au latin procure à l'élève le temps d'une réflexion sur la langue qui, en devenant un objet conscient d'étude, l'aide à mieux réussir sa scolarité au collège.

À titre d'exemples, l'observation du latin permet d'éclairer les points suivants :

- la distinction du COD et de l'attribut du sujet ;
- le pronom relatif et la proposition subordonnée relative ;
- les pronoms personnels de fonction COD / COI (je te vois/te uideo ; je te réponds/tibi respondeo).

Axe littéraire et culturel

L'enseignement facultatif de Français et culture antique propose aux élèves de sixième un approfondissement et un complément des thématiques abordées en français et dans les autres enseignements. Berceau de civilisations brillantes et d'innombrables découvertes, l'Antiquité gréco-romaine, outre notre langue, ne cesse d'inspirer nos contemporains. Elle est au fondement de nos institutions politiques, de la démocratie notamment, et son influence jamais tarie est manifeste dans les sciences et dans tous les savoirs constitués. L'amour de la sagesse et des arts, qui trouve sa source chez les Anciens, se nourrit encore aujourd'hui de leur impulsion fondatrice. Ainsi, l'Antiquité gréco-latine a jeté les bases de l'arithmétique, de la géométrie, de l'anatomie, de la philosophie, etc., et posé les principes généraux du droit et de la médecine. On lui doit l'art des jardins et la viticulture. Cet enseignement, qui s'ouvre à des sources iconographiques, archéologiques et épigraphiques, permet un détour fructueux à la découverte de figures emblématiques comme celles de Socrate, d'Archimède, de Thalès, de Pythagore, d'Eratosthène, d'Hippocrate, de Galien ou d'Œnopide.

La narration constitue une invention majeure dans l'histoire de l'humanité, et les textes ainsi que les images évoquant les grands mythes de l'Antiquité présentent des motifs narratifs et imaginaires qui nourrissent le quotidien de l'élève (littérature de jeunesse, cinéma, jeux vidéo, bande dessinée, etc.) ainsi que l'environnement culturel que l'École façonne : on ne manquera pas, à ce propos, de souligner la présence intemporelle de l'Antiquité dans l'art.

Une ouverture à la poésie et au théâtre antiques est proposée pour montrer l'importance de la mythologie gréco-latine dans l'art, de la Renaissance à nos jours, et notamment dans la poésie, le théâtre, l'opéra, le ballet, la peinture et le cinéma.

La connaissance des grands mythes antiques apporte à l'élève d'abord du plaisir, plaisir ludique de la découverte de ces autres mondes à la fois si différents et si proches, plaisir ensuite de la lecture continue lors de moments qui lui sont consacrés en classe. Elle nourrit son carnet de lecteur pour qu'il se constitue une anthologie personnelle. La forte dimension symbolique et anthropologique de ces récits permet d'en questionner et d'en interpréter le sens, tant à l'oral en favorisant les échanges entre les élèves, qu'à l'écrit par la rédaction de textes variés.

La lecture des grands mythes antiques donne aux élèves des clefs de compréhension du présent : elle leur apprend, à travers ces modèles fondateurs, à mieux percevoir qui ils sont et à construire un rapport personnel avec le passé. La connaissance des textes et de l'histoire est en effet le préalable pour les ouvrir aux civilisations d'hier et d'aujourd'hui. La richesse et la portée de ces écrits sont immenses. Aussi leur découverte conduite par les professeurs alimente-t-elle la réflexion sur les objets d'étude retenus pour cet axe : « Naissance et renaissance du monde », « Guerre et paix entre dieux et mortels », « La mythologie gréco-latine dans l'art de la Renaissance à nos jours ».

L'Antiquité ne constitue pas un détour, elle nous présente un miroir éclairant : ce miroir permet de développer le discernement et le jugement critique dans le champ d'un passé suffisamment lointain pour donner à l'élève la matière et les moyens de forger sa conscience civique et de se former à l'esprit de tolérance, dans l'espace laïque de l'École.

Deux objets d'étude doivent être traités durant l'année scolaire. Tous les textes sont étudiés en traduction française.

■ **Objet d'étude n° 1 : Naissance et renaissance du monde**

Les grands récits des origines racontent ce qui échappe à l'entendement humain : la création du monde et des dieux primordiaux, les générations divines, l'apparition des hommes. Dans ces récits des commencements, parfois le monde disparaît sous sa forme ancienne et renaît, laissant la place au nouveau.

- **Quand le monde naît**
Le Chaos, la Nuit et l'Érèbe ; des origines du monde à la naissance des dieux, etc.
- **Quand l'humanité voit le jour**
La Terre mère, Prométhée et Épiméthée, Pandore, etc.
- **Quand le monde disparaît...pour renaître**
Les quatre âges du monde (âge d'or, etc.), Deucalion et Pyrrha, etc.
Les combats pour la maîtrise du monde.
Les Titans, les Hécatonchires, les Cyclopes, Prométhée, rivalité entre Zeus et Achille, etc.

■ **Objet d'étude n° 2 : Guerre et paix entre dieux et mortels**

Dans les récits antiques, hommes et dieux se côtoient et partagent des aventures communes. Tantôt dieux et déesses épousent la cause d'un ou d'une mortelle, voire de tout un peuple, tantôt ils lui font obstacle dans une lutte acharnée. Aussi les sociétés antiques ont-elles cherché par des rites religieux à maintenir ou à établir une forme de contrat pour se lier à ces forces regardées comme toutes-puissantes, afin de s'assurer de leur bienveillance et de se les rendre favorables.

- **Dieux et mortels, des alliés fidèles**
Ulysse favori d'Athéna, Hersilie changée en déesse par Junon, Aphrodite et Énée, le Scamandre au secours des Troyens, etc.
- **Dieux et mortels, des ennemis jurés**
Rancœur de Poséidon envers Ulysse, haine de Junon à l'égard de Pâris, Apollon jaloux de Marsyas, Vénus et Psyché, etc.
- **Rites, prières, sacrifices**
Nestor maître des sacrifices, supplication d'Ulysse au fleuve, prière à Jupiter avant les semailles, prière d'Agamemnon pour obtenir des vents favorables, etc.
- **Malédiction et pratiques magiques**
Prière de Médée pour rajeunir Éson, prière de Didon contre Énée, Circé et les compagnons d'Ulysse, tablettes épigraphiques d'exécration ou de malédiction (défixion), etc.

■ **Objet d'étude n°3 : La mythologie gréco-latine dans l'art de la Renaissance à nos jours**

Cet objet d'étude s'appuie sur des extraits d'œuvres classiques grecques et latines (Homère, *L'Illiade* et *L'Odyssée* ; Hésiode, *Théogonie* et *Les Travaux et les Jours* ; Ovide, *Les Métamorphoses*) pour aborder quelques grands mythes classiques. Il permet de voir comment, de la Renaissance à nos jours, la mythologie n'a pas cessé d'être une source dans la littérature et dans les arts. Il porte sur deux des domaines suivants, qui seront l'occasion d'étudier des œuvres ou des extraits d'œuvres dont on donne ici quelques exemples.

- **La poésie et le théâtre**
Joachim Du Bellay, « Heureux qui, comme Ulysse » (*Les Regrets*) ;

Jean Racine, *Phèdre* ;
Victor Hugo, *Le satyre (La Légende des siècles)* ;
Jean Giraudoux, *La guerre de Troie n'aura pas lieu*.

- **L'opéra et le ballet**

Gluck, *Orphée et Eurydice* ;
Hector Berlioz, *Les Troyens* ;
Massenet, *Roma* ;
Maurice Ravel, *Daphnis et Chloé*, ballet, symphonie chorégraphique pour orchestre et chœurs.

- **La peinture et le cinéma**

Sandro Botticelli, *La naissance de Venus* ;
Nicolas Poussin, *Paysage avec Orphée et Eurydice* ;
Hubert Robert, *Alexandre le Grand devant le tombeau d'Achille* ;
Jacques-Louis David, *Andromaque* ;
Hélène de Troie, de Robert Wise (1956) ;
Jason et les Argonautes, de Don Chaffey (1963).

Repères pour l'enseignement et pour l'évaluation

L'enseignement facultatif de Français et culture antique sollicite différentes sources pour traiter le corpus thématique choisi. Le texte, abordé pour son intérêt littéraire ou documentaire, demeure cependant l'entrée privilégiée. Dans un souci de diversifier les approches textuelles, une même thématique peut faire l'objet d'une double perspective (par exemple mythologique et documentaire). L'objectif premier est de renforcer les capacités des élèves en lecture et en compréhension ainsi que celles qui les portent à interpréter des récits chargés d'une forte représentation symbolique. Aussi fréquemment que possible, les supports iconographiques, sous toutes leurs formes (image fixe ou animée), sont associés aux textes, parce qu'ils donnent à voir, sous une forme originelle ou renouvelée, les contenus (mythologiques, culturels, etc.) proposés à l'étude. La mise en œuvre de l'axe lexical et celle de l'axe grammatical peuvent, ensemble ou séparément, prendre appui sur le texte support de la séance ou sur d'autres supports, tout en veillant à la cohérence de l'ensemble ainsi constitué.

L'évaluation de l'enseignement facultatif de Français et culture antique recouvre des modalités variées (oral/écrit, travail individuel/travail collectif, en classe/hors de la classe, recherches menées au CDI avec le professeur documentaliste, etc.). Cette évaluation ne regroupe pas forcément en un seul test les trois axes du programme, mais peut être scindée en différents temps, consacrés tantôt à la culture et à la littérature, tantôt au lexique et enfin à la grammaire, sous quelque combinaison que ce soit.